



Du chômage partiel en 2017 ?

Quel avenir pour les salariés ?

L'emploi des salariés de Teleperformance est **sur la sellette**, suite à l'annonce par la direction du "French Speaking Market" d'un **projet d' « activité partielle » en 2017** dans certains centres français.

En l'état actuel du projet seraient concernés les centres de :

- Lyon, Le Mans, Toulouse, Belfort pour des encadrants et des **conseillers**,
- Montpellier, Orléans, Laval, pour des **encadrants** uniquement.

Le passage en "activité partielle" n'est possible **qu'après l'autorisation de chaque Préfet**, qui reçoit l'avis indicatif du Comité d'Entreprise, notamment sur la partie économique et la gestion de l'emploi. Tout en rappelant bien que "rien ne l'y oblige", la Direction convoque les syndicats pour "négocier".

Reprenons les faits

En juin 2016, **SFR** annonçait qu'il supprimerait 5000 emplois en interne (un tiers de ses salariés), mais l'opérateur avait déjà entamé bien avant la **réorganisation complète de la sous-traitance** pour délocaliser au Portugal et Madagascar.

En avril, SFR rompait ses contrats avec Sitel et Arvato. Dans les centres d'appels externes, **3000 emplois sont menacés en France**.

Dès 2009, les experts économiques du C.E. alertaient sur la très forte dépendance de Teleperformance vis à vis de SFR, représentant près de 50% du Chiffre d'Affaires. Quels choix nos dirigeants ont-ils donc fait depuis ?

Depuis 2009, Teleperformance en France a **supprimé les deux tiers des postes** : 1200 via deux Plans Sociaux successifs, près de 4000 par des départs qu'ils appellent « naturels » : licenciements disciplinaires, passages en inaptitude médicale, démissions, abandons de postes souvent négociés, etc.

Le 24 novembre 2016, la direction explique au Comité d'Entreprise national qu'elle compte recourir au dispositif « d'activité partielle », pour faire face aux difficultés liées au « marché » des opérateurs Télécom. Selon eux, l'activité partielle est un outil qui permettrait de « **sauvegarder nos emplois** ». **Mais rien n'est moins sûr...**

Comme souvent, ils évoquent "le marché" pour masquer les **vraies responsabilités**.

Teleperformance évoque la « crise des TelCos (opérateurs télécom) » mais la réalité est plus crue ! (et plus nuancée)

Pour eux, c'est **nous qui devrions payer** pour la politique de la terre brûlée de l'opérateur SFR, c'est nous qui devrions payer pour alimenter **le modèle économique du groupe**, qui met en concurrence les salariés se jouant des frontières - profitant de l'argent distribué par les régions, les Etats, pour amortir la "crise".

Pour **SUD**, ça ne peut pas se passer comme ça ! A chacun d'assumer ses responsabilités.

Les syndicats ne sont pas là pour les aider. Notre rôle est de **défendre** les salariés : leur **emploi**, leur **dignité**.

Activité partielle, qu'est-ce que c'est ?

Le « chômage partiel » permet aux entreprises, pour traverser un moment difficile, de réduire le temps de travail de certaines fonctions, ou de fermer temporairement un service, un établissement. L'entreprise touche alors, pour compenser chaque heure non travaillée, **l'argent de nos impôts et de nos cotisations à l'assurance chômage**, pour maintenir une partie du salaire. Mais, après 6 mois (extensible à 1 an maximum), si la conjoncture ne se redresse pas, elle peut ensuite, sans autre forme de procès, procéder à des licenciements économiques.

Le recours à l' « activité partielle » peut évidemment être justifié dans certains cas. Ce dispositif est conçu **pour éviter de voir s'effondrer le tissu économique** de toute une région quand une ou deux entreprises importantes voient leur carnet de commande se vider et risquent de fermer. Un filet de sécurité... mais pour qui ?

L'activité partielle n'a **pas** été inventée **pour aider un numéro 1 mondial** comme Teleperformance à garder son argent pour aller «se refaire» ailleurs.

Nos dirigeants claironnent partout "**plus jamais un Plan Social**". Est-ce par souci pour nos emplois, ou pour éviter la mauvaise publicité ?

Il n'y a qu'à voir combien ils valorisent notre travail, nos compétences, pour se faire une idée...

La direction invoque « le marché » qui évoluerait, en France comme partout dans le monde, vers la baisse des besoins en contacts des opérateurs télécom. C'est partiellement vrai, mais c'est une **tendance de long terme** que Teleperformance a **anticipée** depuis des années... En faisant quoi, d'ailleurs ?

En essayant de « garder des parts de marché » **en proposant** aux opérateurs de traiter ces **contacts moins cher** de l'autre côté de la Méditerranée... puis, quand c'est encore "trop cher", en leur trouvant de **nouvelles destinations**, comme cette année en ouvrant un nouveau centre TP à Madagascar !

A les entendre, le **nouveau Saint-Graal** pour sauver l'emploi en France serait le secteur des **banques et assurances** : la diversification nécessaire figurait dans les motivations économiques des plans sociaux, **dès 2009 - 2010** pour expliquer qu'après ce sacrifice nécessaire, ils allaient vite se refaire...

Belfort est toujours un centre mono-client SFR... alors que cela fait plus de 5 ans que la direction sait que la « baisse des TelCos » est une tendance de long-terme.

EDF a claqué la porte du centre de **Lyon** il y a plusieurs années, et travaille dorénavant avec les autres prestataires en France, mais ne veut plus entendre parler de Teleperformance. Direxi a failli tout plaquer suite à des manœuvres très douteuses **au Mans** pour faire rentrer artificiellement du chiffre, etc, etc.

Combien de temps allons nous encore payer pour leurs erreurs ?

Pour le **gouvernement**, « la politique de l'offre » c'est arroser de **l'argent sur les entreprises**... sans exiger d'elles **aucune contrepartie**.

Teleperformance a ainsi bénéficié de **plus de 10 millions d'euros** d'aides supplémentaires depuis la mise en place du « Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi » - C.I.C.E.

A les entendre, nous sommes censés **attendre que le nuage passe**, en remerciant les gouvernements d'avoir inventé le « chômage partiel », pour sauvegarder nos emplois avec l'argent de la collectivité.

A les entendre, nous n'aurions plus qu'à croiser les doigts pour que Teleperformance réussisse enfin à décrocher de nouveaux clients, autres que les opérateurs Telecom, qui exploitent les licences de l'Etat.

Pourtant, de **nouveaux clients**, il y en a, et pas des moindres !! Par exemple à **Toulouse**...

Mais quand il y en a, Teleperformance recrute **des intérimaires et des CDD**, exigeant d'eux un travail qualifié, sans pour autant reconnaître ni payer cette qualification. Qu'ils arrêtent de **nous prendre pour des pommes !**

Un "avis" du C.E., certes... mais sur quoi ?

Le Comité d'Entreprise doit donner son avis avant toute mise en œuvre du chômage partiel. Selon la Loi, il doit s'agir d' "un **avis éclairé**" : il n'est que consultatif, mais doit être transmis aux préfets qui prendront la décision. **SUD** - qui n'a "que" 4 voix sur 14 - continuera d'exiger la transmission de **toutes les informations économiques nécessaires !**

Le problème est que l'"Unité Génératrice de Trésorerie" qui englobe la France, la Tunisie, le Maroc, le Liban, Madagascar va bien **au delà des frontières de la France**, ces informations sont soi-disant détenues par le seul Groupe...et alors là, c'est "secret défense"!

Ils préfèrent jusqu'ici être condamnés par un Tribunal à payer 2000 euros d'astreinte par jour (comme le 13 avril dernier), plutôt que de les donner.

Mais bon, il faut les croire, ils n'ont rien à cacher.

La direction insiste bien : dès l'annonce du chômage partiel, sans donner chiffres ni projet, elle rassure d'emblée sur le fait que, bien qu'elle "n'y soit pas obligée", elle proposera de faire "aussi bien qu'en 2014" (... ouf !)

Belle générosité, et **sans contrepartie ?** Ils ne l'ont pas encore demandée, mais on voit déjà fleurir les tracts de ces syndicats qui vantent le "gagnant-gagnant"... pour que vous voyiez bien que tout ça (...ouf !) ... c'est "grâce à eux"

SUD à votre écoute pour rassembler vos demandes, construire nos revendications.

Nous appellons tous les salariés solidaires à se retrouver, mobilisés dès la rentrée...

Pour **Teleperformance**, « la politique de l'offre » c'est essayer de **garder les clients** en leur proposant de traiter les appels à **l'étranger**, plutôt que de perdre un contrat.

Pour eux, c'est du "gagnant-gagnant" ...

... et ce serait encore à nous de payer !!?!!

Des négociations, quelles négociations ?

Premier syndicat représentatif de l'entreprise (avec 26,5%), **SUD** a été convoqué avec les autres à la table des négociations.

L'objet de ces négociations est de voir si **Teleperformance** est capable de donner **quelques euros supplémentaires** pour maintenir la rémunération des salariés pendant les heures chômées.

L'argent donné par l'Etat et nos cotisations ne couvre « que » 85% du salaire net d'un smicard.

On vous rassure : même s'ils maintenaient **intégralement la rémunération complète de toute une année – primes comprises** :

pour un-e conseiller-e, la collectivité paierait près de 80% / l'employeur environ 20%.

- pour les agents de maîtrise les mieux payés, cela s'approcherait exceptionnellement de 50/50.

... mais **on n'en est même pas encore là...**